

Mise au concours

L'Administration communale de Riddes met au concours pour l'année scolaire 2021-2022 à l'école primaire :

Un poste d'enseignant-e AC&M (5 à 6 cours, 15-18 périodes)

Entrée en fonction : 19 août 2021

Conditions d'engagement : selon les dispositions légales en vigueur.

Les offres de service avec lettre de motivation, curriculum vitae, extrait du casier judiciaire inférieur à 3 mois, photographie, références et copies des titres et diplômes sont à adresser à la Direction des écoles, Rue de Combremont 6, 1908 Riddes, avec mention du poste, **pour le 26 mars 2021** au plus tard (date du timbre postal).

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de Monsieur Johan Epiney, directeur des écoles, au 027 306 47 31.

Riddes, le 12 mars 2021

L'Administration communale